



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 76996

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur la politique du logement social à Paris. La ville de Paris mène une politique du logement social sans concertation aucune avec les mairies d'arrondissement et en particulier dans le 16e. Les décisions prises sont contestées par la population car leur bien-fondé, tant sur le financement que sur la nature des projets même ne vont pas dans le sens de l'intérêt général. En plus de l'absence de concertation, il déplore l'absence de transparence de la politique du logement. C'est pourquoi il souhaiterait connaître le montant de la dotation totale attribuée par l'État à la ville de Paris au titre la politique du logement.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76996

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4425

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)